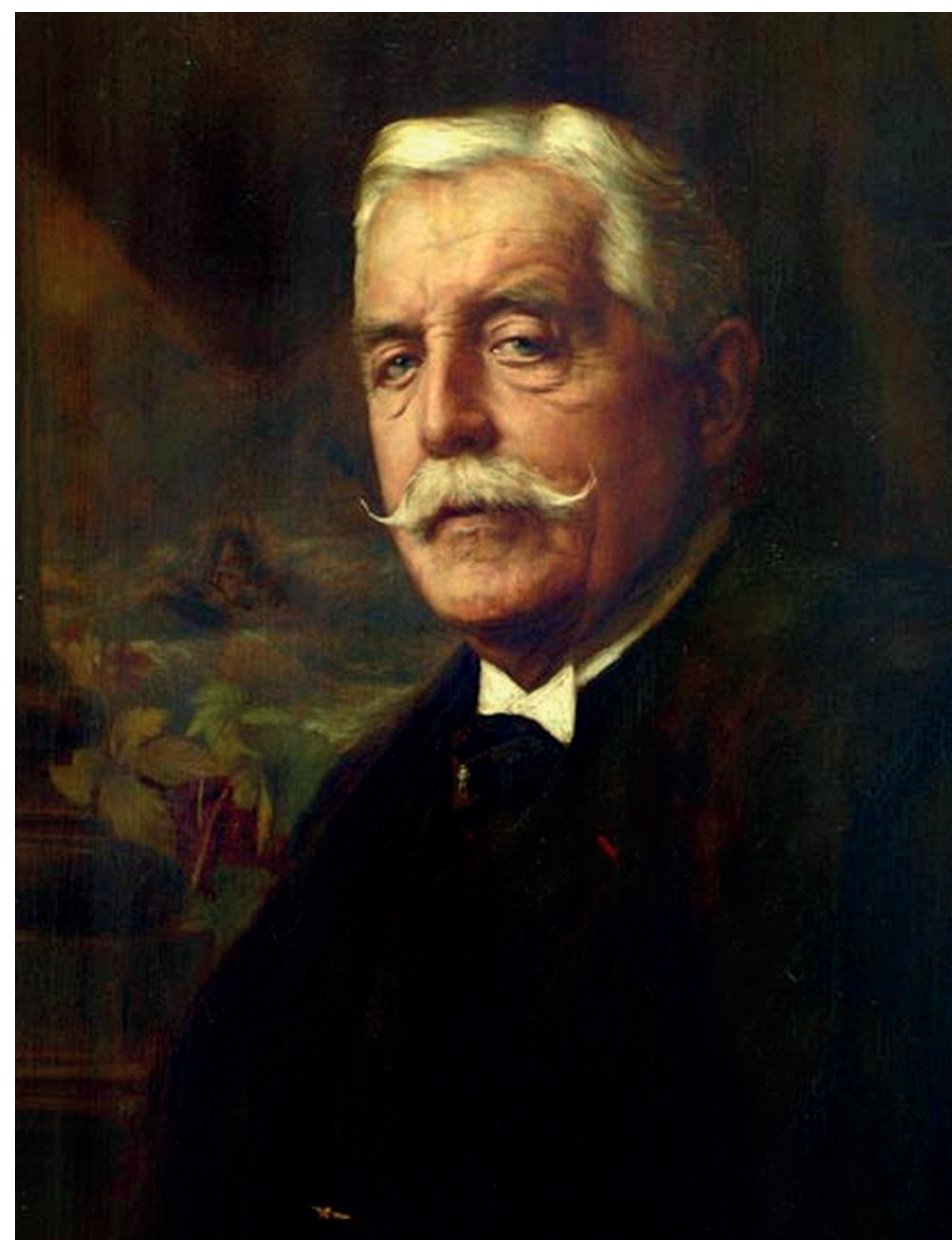


LES PRINCIPAUX FONDATEURS



Nathaniel III



Harry-Scott Johnston

Nathaniel JOHNSTON (1804-1870)

« Issu d'ancêtres irlandais, je développe une maison de commerce bordelaise, tout en participant activement aux institutions girondines.

Élu à la Chambre de commerce de Bordeaux, membre du Conseil d'arrondissement puis du Conseil général, je suis l'un des fondateurs, puis le Président en 1843 du Conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer de Bordeaux à La Teste de Buch dont la ligne ouvre le 7 juillet 1841. Je deviens administrateur de la Compagnie des chemins de fer du Midi des frères Pereire.

Je construis en 1845 sur le Front de Mer, la villa Johnston, appelée aussi Mogador. Je suis élu en 1856 par les propriétaires d'Arcachon à la Commission syndicale appelée à se prononcer dans l'enquête

ouverte sur l'utilité de la création du quartier en commune.

En 1857, je deviens membre du premier Conseil municipal d'Alphonse Lamarque de Plaisance.

L'un de mes fils, Harry-Scott Johnston (1834-1918), crée en 1865, dans le quartier de l'Aiguillon, la Société des Pêcheries de l'Océan, sur un vaste terrain du boulevard Chanzy, à l'angle de la rue de la Pêcherie. »

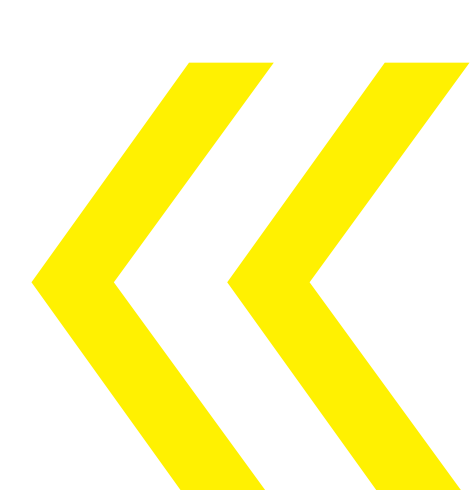


LES PRINCIPAUX FONDATEURS



Parcs impériaux Gravure de Wéber

Victor *C*COSTE (1807-1873)



Je suis membre de l'Académie des Sciences et professeur au Collège de France. Médecin personnel de l'Impératrice, je deviens proche de Napoléon III qui me nomme, dès le début du Second Empire, en 1852, inspecteur général des pêches maritimes.

Je prends la tête d'une mission officielle pour mener des recherches sur l'huître, ressource naguère abondante sur le Bassin, mais qui s'amenuise d'année en année.

Je parviens à capter des bébés huîtres en imaginant un système de collecteur, fait de bois et de tuiles, pour retenir les larves en suspension dans l'eau. Cette nouveauté permet d'envisager leur culture.

Le 10 octobre 1859, j'accompagne la famille impériale qui arrive en gare d'Arcachon.

J'inspire le Décret impérial du 29 février 1860, établissant le cadre réglementaire de l'élevage naissant de l'huître. Je préconise la création de fermes modèles, nommées les « parcs impériaux ».

Cette nouvelle organisation est un succès. Grâce à moi, la Petite Mer de Buch devient un haut lieu de l'ostréiculture. »

